

REPUBLIQUE FRANCAISE DEPARTEMENT DE L'ISERE

MAIRIE LE PERCY - 38930

GERANCE DU CAFE DE LA PAGE



LE CADRE

Le village du Percy (168 habitants) est situé à environ 60km de Grenoble par la départementale 1075 (RN75) Grenoble-Sisteron. La commune du Percy fait partie de la communauté de communes du Trieves et du Parc Naturel Regional du Vercors.

Il existe un Hôtel-restaurant (Le Chamois d'or) sur la commune en bordure de la RD 1075. Le premier commerce se situe à 1,5 km, l'école maternelle-primaire à 5 km (Clelles en Trièves), le collège à 10 km (Mens). La gare SNCF de Clelles est à 5km.

Un restaurant et une pizzeria sont situés dans le village voisin, Monestier du Percy.

Pour de plus amples informations sur la commune et les environs vous pouvez vous rendre sur les sites internet : www.mairielepercy.com & www.cc-trieves.fr

Mairie Le Percy – 38 930 Le Percy – Tel : 04 76 34 46 04 – mairielepercy@wanadoo.fr -www.mairielepercy.com

Le Café de la Page se situe au Centre du village à proximité d'une place.

Dans le bâtiment, au dessus du Café est installée **la Médiathèque intercommunale**, bien fréquentée, ouverte plusieurs fois par semaine, notamment le samedi matin (entrée à côté du café).

Une ludothèque associative est également proposé les mercredis après-midi.

De l'autre côté de la place, en face, **la Salle des Fêtes**, avec deux espaces : une salle à vocation associative avec cuisine au RDC et une salle de spectacle à l'étage « **La Grange** » très régulièrement utilisée par des associations culturelles et d'animations pour des spectacles, des concerts, des réunions, des activités (en journée, en soirée) ...Par des particuliers pour les mariages, les fêtes....Par le village pour des rencontres (Noël, l'été...).

Les activités autour de ces équipements sont en expansion : résidences d'artistes, séminaires, festivals...

La commune du Percy a conforté ce dynamisme en réalisant **3 gîtes communaux** (2 de 3 places et un dortoir de 6 places) à proximité directe du Café de la Page et **une salle commune** (40m2) ancien bar à Lulu (une fois les travaux terminés projet de dépôt de vente de produits locaux).

La nouvelle **mairie** est à proximité des gîtes ainsi que **deux bureaux partagés** pour des activités associatives et une Kinésiologue.

En face de la mairie il y a également **un kiosque** et un **terrain de pétanque ou Molky**.



L'ETABLISSEMENT

Le Café de la Page : bar restaurant multiservices réalisé en 1999 par la commune. Comprendant salle de bar-restaurant voutée de 100 m², cuisine et cave, entièrement équipées et aménagées (descriptif et liste du matériel en annexe) ; Terrasse et pergola.

Un appartement : T5 mitoyen, avec accès intérieur au café, sur 3 niveaux de 113m² (même date de construction).

Les locaux (appartement et commerces) sont raccordés au réseau de chaleur communal (chaufferie bois).

Accès aux salles d'animation : Le gérant pourra disposer gracieusement des salles d'animation à raison de 6 réservations par an pour organiser des événements.



BAUX

Les locaux sont disponibles à partir du **1 octobre 2019**.

Location gérance d'un an renouvelable pour le **café-restaurant**, la licence IV, le matériel et mobilier : loyer mensuel (hors charges) pour le bar/restaurant de 350,00 Euros TTC.

Logement : loyer mensuel (hors charges) de 450,00 euro. Le locataire peut obtenir des aides au logement en fonction de son revenu (APL)

(En complément, prévoir charges de gaz pour la cuisine, électricité, eau et chauffage. Valeurs indicatives : Gaz 80€/mois, Chauffage 100€/mois pour commerce et 90€/mois pour logement.)

CAHIER DES CHARGES

Le Conseil Municipal a défini le cadre de l'activité : Le Café de la Page est un café de village multiservices dans le but de créer des moments de rencontres, de convivialité au niveau du village.

Il est un instrument de développement local, stimulant de la vie sociale, dans une vision plus large d'aménagement d'un territoire exceptionnellement préservé, faiblement peuplé mais avec une vie associative riche à l'échelle du Trieves.

L'utilisation de produits bio ou locaux sera un plus dans les repas proposés.

Les heures d'ouverture doivent répondre à cette conception et coïncider avec celles de la médiathèque et de toutes les animations ou manifestations collectives.

La restauration, de type « repas ouvrier » et « casse croûte », accessible au plus grand nombre (fort potentiel de promeneurs, résidents secondaires....), au moins le midi.

Le lien avec les activités qui se déroulent dans le village, les animations culturelles, la vie associative est à développer et conforter.



PIECES DEMANDEES
A retourner en Mairie du Percy
avant le 15 SEPTEMBRE 2019.

Visite de l'établissement possible (les vendredis) sur rdv au secrétariat de mairie.

- Lettre de motivation
- Curriculum Vitae : Expériences, références, situation Familiale
- Disponibilité
- Prévisionnels : Financiers et activités
 - **Financiers :**
 - ➔ établir un budget prévisionnel pour **la première année de fonctionnement** (Charges : loyers, URSSAF, fournisseurs... et Recettes....)
 - ➔ Indiquer le type de statut envisagé (micro-entreprise, EURL,...) et si il est fait appel à du personnel salarié.
 - ➔ Un budget **investissement** (vaisselle, stock, fond de roulement, apports
 - **Activités :**

Organisation du travail (bar, restaurant), quels seront les horaires d'ouverture et les jours de fermeture, les menus, les animations prévues: quels types quelles organisations.la vie au village et avec le village, le lien avec les salles d'animation.

La consultation se fera en deux temps : une première sélection sur dossier puis la sélection finale après entretien avec les équipes retenues. Le jury est composé des membres du conseil municipal.

